

N°20

Date de publication  
24/06/2026

Date d'observation  
23/06/2026

## Grandes cultures

Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



### À retenir cette semaine



**Maïs :**

▪ **Réseau d'observation** : 34 parcelles – 14 Allier (03), 5 Haute-Loire (43), 11 Puy-de-Dôme grain & fourrage (63), 4 Puy-de-Dôme semence (63).

▪ **Pyrales** : Vol en cours dans l'Allier et le Puy-de-Dôme, début de vol en Haute-Loire sur le secteur de Brioude.

**Le pic de ponte est prévu cette semaine pour tous les secteurs de plaine sur la base des sommes de températures.**

▪ **Héliothis** : poursuite des captures dans le Puy-de-Dôme et première capture dans l'Allier à Lusigny.



Crédit photo : Réseau des Chambres d'Agriculture



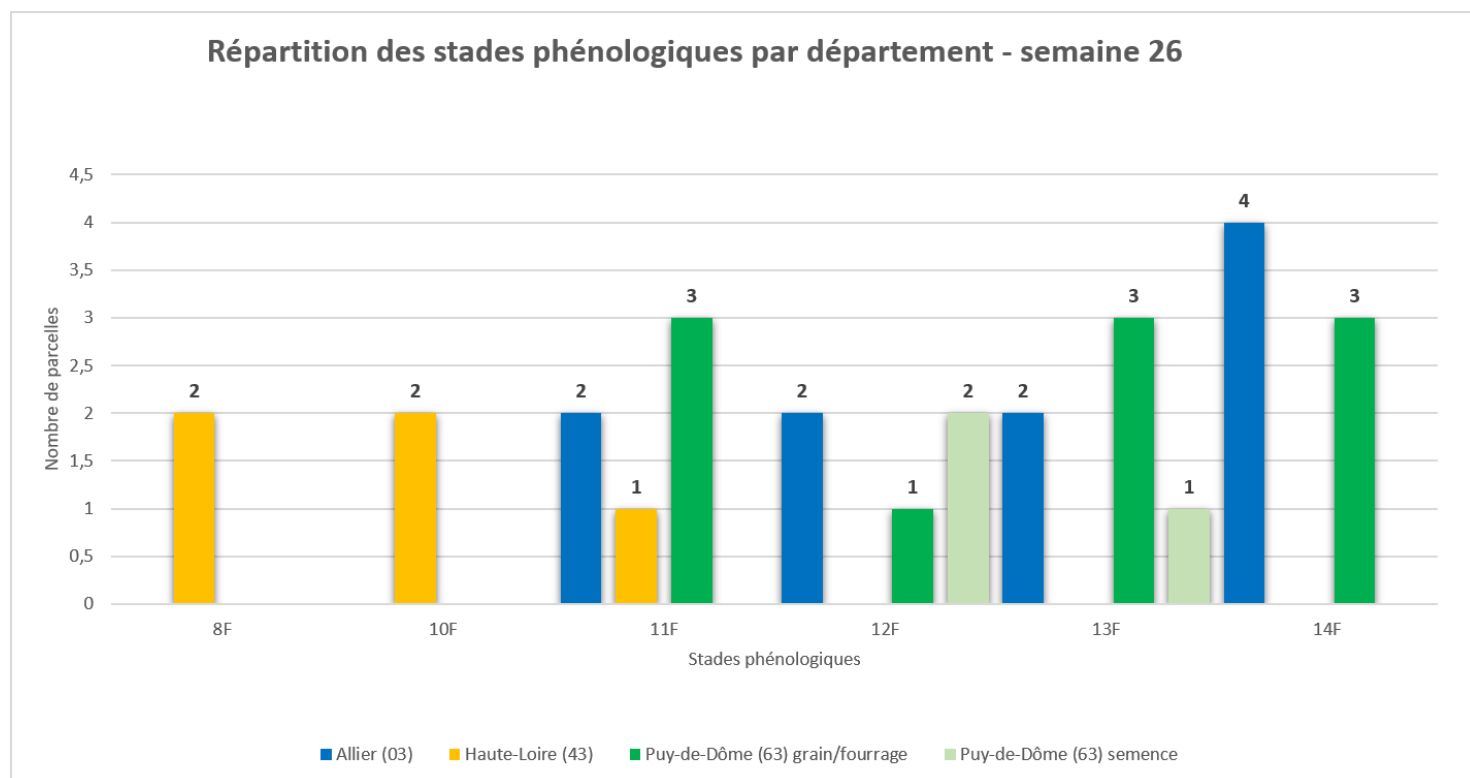
# Maïs :

## Répartition des parcelles par département et par type de maïs

Département	Maïs grain et fourrage	Maïs semence	Total
Allier (03)	14	0	11
Haute-Loire (43)	5	0	5
Puy-de-Dôme (63)	11	4	15
<b>TOTAL RÉGION</b>	<b>30</b>	<b>4</b>	<b>34</b>

## Répartition des stades observés

Tableau 2 — Distribution détaillée des stades phénologiques



## Stades phénologiques

L'Allier constitue le département le plus avancé avec une moyenne de 13,2 feuilles, certaines parcelles atteignant le stade 20 feuilles voire la floraison mâle à Toulon-sur-Allier et Saint-Pourçain-sur-Besbre.

La Haute-Loire, en situation plus montagnarde, affiche une moyenne de 9,4 feuilles avec des parcelles encore au stade 8 feuilles à Saint-Paulien et Saint-Georges-d'Aurac.

Le Puy-de-Dôme se situe entre les deux avec une moyenne de 12,8 feuilles pour les maïs grain et fourrage. Les maïs semence du Puy-de-Dôme affichent une moyenne de 11,8 feuilles. La moyenne régionale toutes cultures et types confondus s'établit à 12,3 feuilles

Département / Type	8F	10F	11F	12F	13F	14F	15F	≥20F/FLM	Moy.
Allier (03) – GF	0	0	2	2	2	4	0	2	13,2 F
Haute-Loire (43) – GF	2	2	1	0	0	0	0	0	9,4 F
Puy-de-Dôme (63) – GF	0	0	3	1	3	3	1	0	12,8 F
Puy-de-Dôme (63) – Sem.	0	0	0	2	1	0	0	0	11,8 F
<b>TOTAL RÉGION</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>12,3 F</b>

## Pyrale

### Point sur les sommes de températures et le vol de pyrale

Toujours une forte avance en degrés jours base 10 INRA sur la moyenne, les températures sont hors normes toute la semaine, mais doivent perturber l'activité des ravageurs.

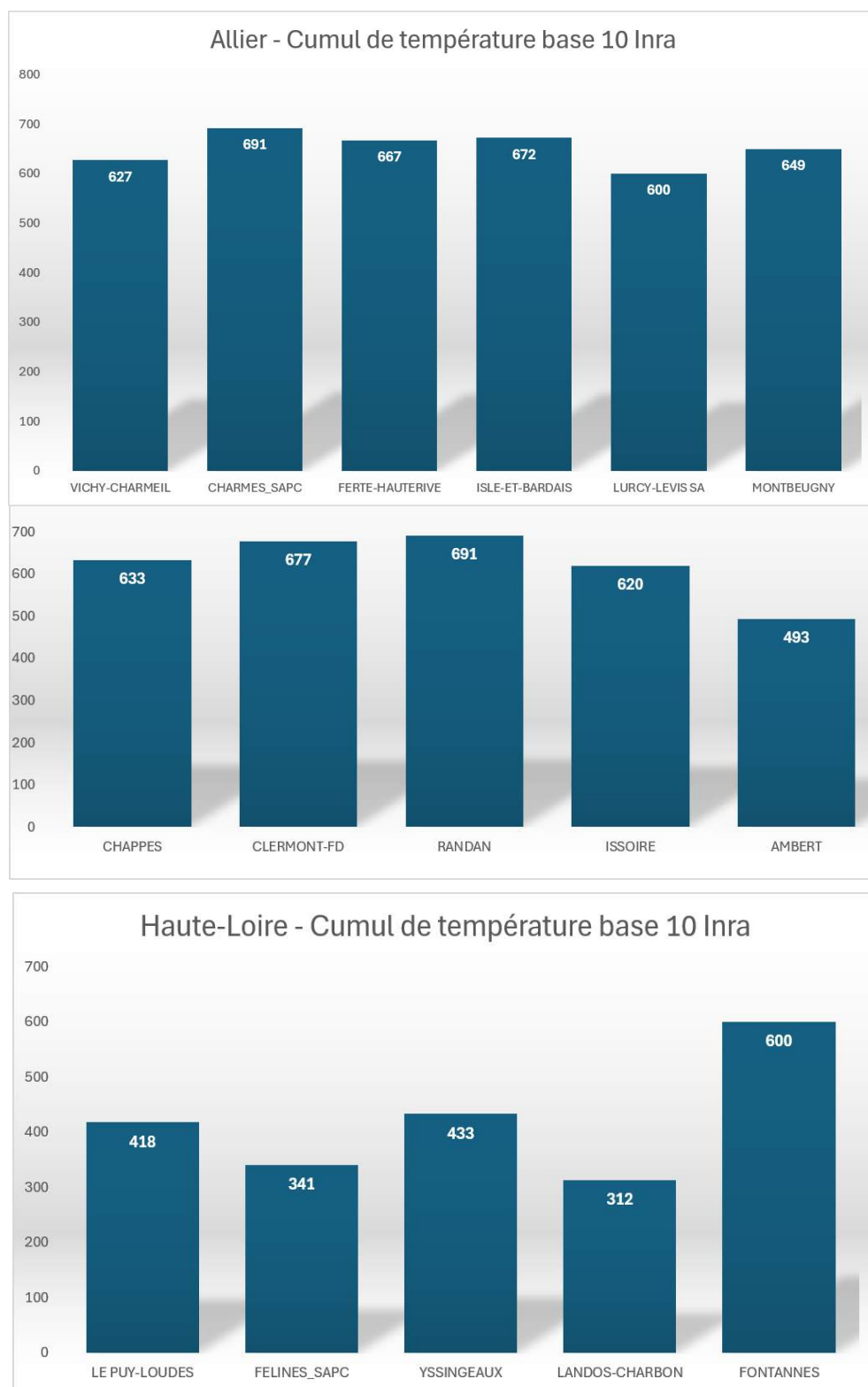
Sur la base des prévisions météo-France le pic de larve sera atteint en plaine entre le 23 et le 30 juin.



*Pyrale du maïs  
photo arvalis*

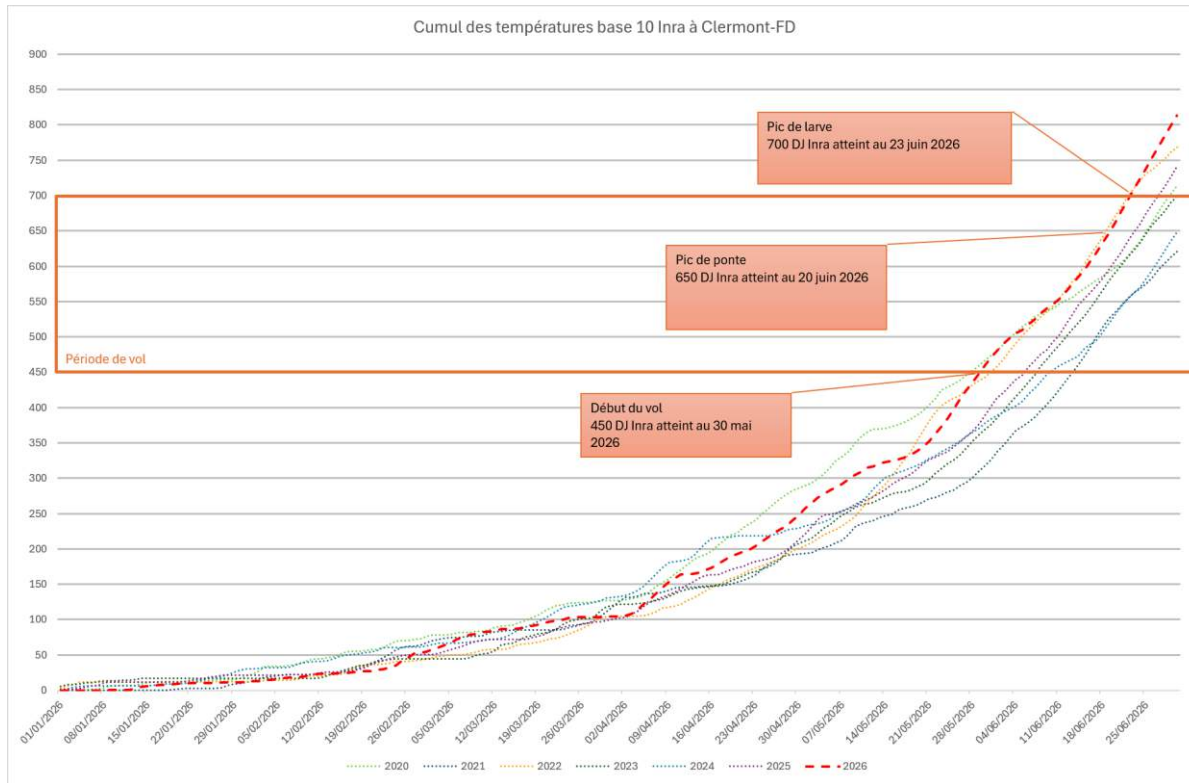
Indicateur	Cumul T° modèle INRA à Clermont	Cumul T° modèle INRA à Brioude	Cumul T° modèle INRA à la Ferté-Hauterive
Date 450 °j début de vol	30 mai	05 juin	31 mai
Date 650 °j pic de vol	20 juin	26 juin	20 juin
Date 700 °j pic de ponte	23 juin	30 juin	23 juin

Ci-dessous : graphique des sommes de température base 10 modèle Inra au 23 juin 2026.



L'évolution des températures est toujours très au-dessus de la moyenne, 2026 devient l'année la plus chaude jamais observée à ce stade de la saison, comme en témoigne la courbe des sommes de températures base 10 Inra, le début de vol de pyrale a commencé, les 450 DJ sont atteints sur la majorité des stations du Puy-de-Dôme et de l'Allier, première capture en Haute-Loire à Chaspuzac (Alt 850m).

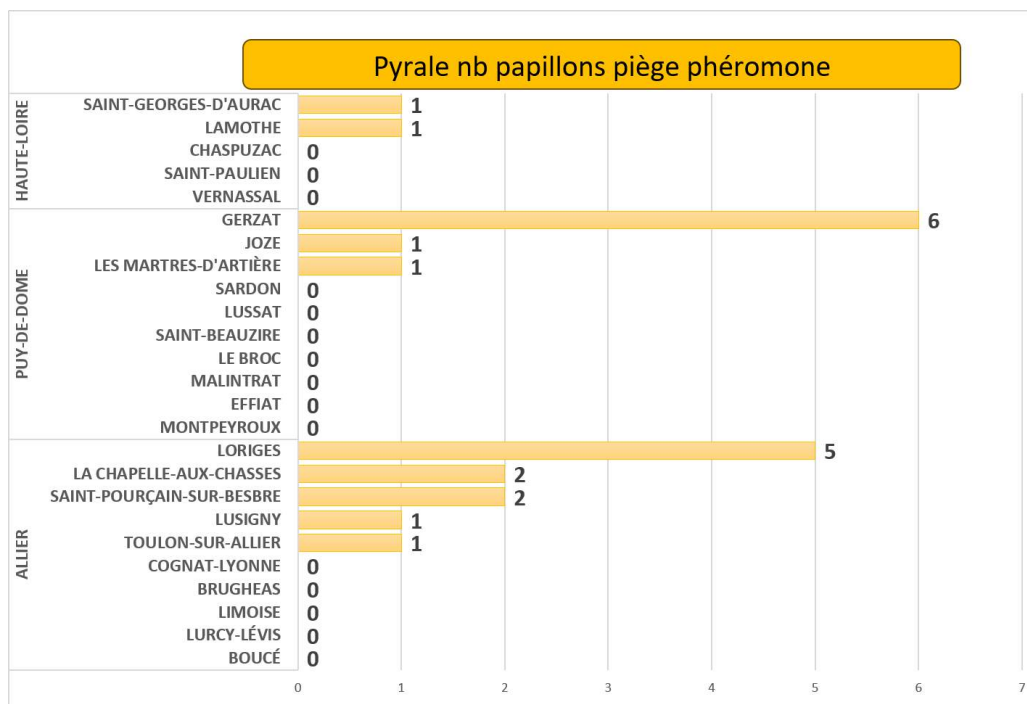
La période de risque débute au pic de ponte, **celui-ci est atteint en plaine**, quel que soit le secteur (03, 43 et 63).



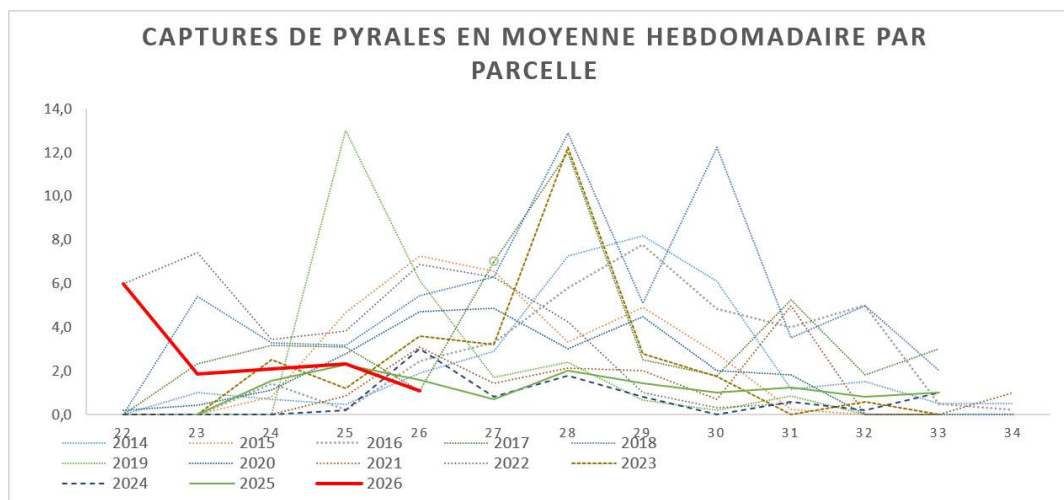
## Suivi des captures de pyrales

Le vol est confirmé dans les trois départements, mais il n'est pas généralisé. En effet, seulement 8 parcelles contre 6 la semaine dernière présentent des captures dans l'Allier et le Puy-de-Dôme. Premières captures en Haute-Loire sur deux communes à proximité de Brioude.

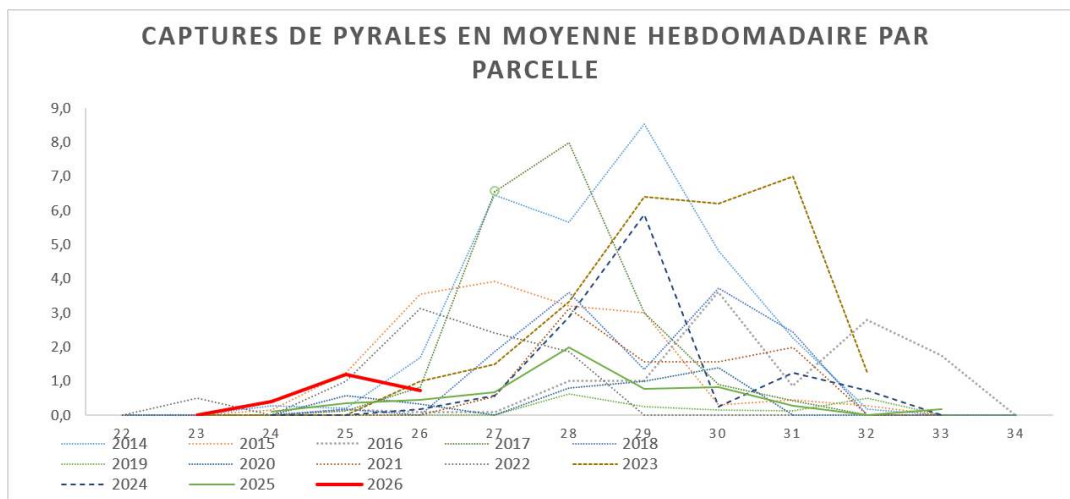
L'intensité général du vol est faible, certainement en raison de la canicule.



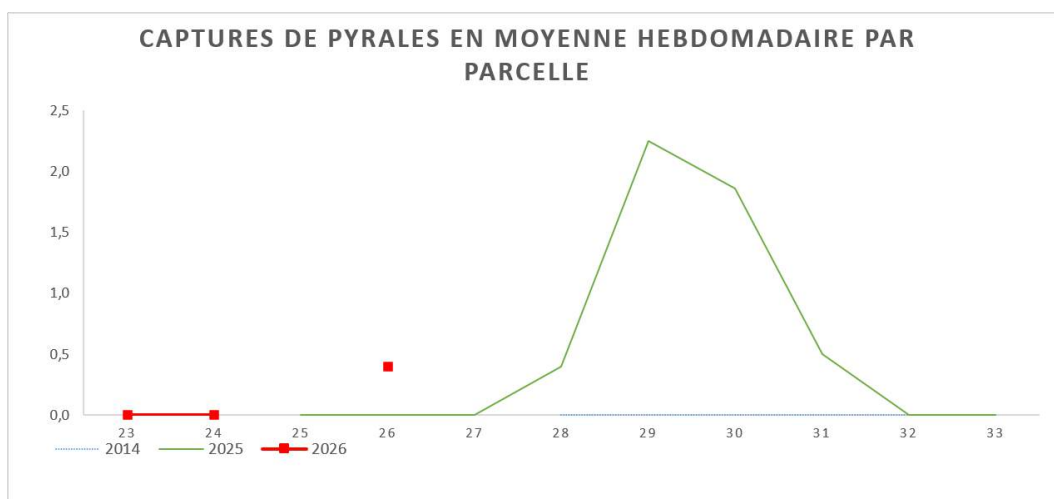
## Courbe de vol département de l'Allier



## Courbe de vol département du Puy-de-Dôme



## Courbe de vol département de Haute-Loire



## Solutions de Biocontrôle

La pose des trichogrammes est maintenant réalisée.

La lutte contre la pyrale du maïs par **trichogrammes** repose sur l'introduction d'un micro-hyménoptère parasitoïde des œufs de pyrale.

La femelle trichogramme pond dans les œufs du ravageur, empêchant l'éclosion des larves responsables des dégâts dans les tiges et les épis.

Cette méthode est une solution de **biocontrôle**, son efficacité dépend fortement du **bon positionnement** : la pose doit coïncider avec le début des pontes de pyrale.

Le trichogramme agit de manière préventive : il faut donc intervenir **avant l'apparition des larves**, car une fois entrées dans la plante, elles ne sont plus accessibles.

Cette stratégie permet de limiter les galeries dans les tiges, la casse de plantes, les pertes de rendement et les portes d'entrée aux fusarioses.

Elle présente aussi l'intérêt de préserver les auxiliaires et de réduire le recours aux insecticides conventionnels.

## Héliothis :

**Identification** : L'Héliothis est un papillon de 30 à 40 mm d'envergure, avec un abdomen massif, un thorax et une tête velue. Ses ailes antérieures portent des ponctuations noires. Les ailes postérieures sont bordées d'une bande noire. Les papillons vont pondre leurs œufs sur les soies fraîches.

*Papillon d'héliothis*

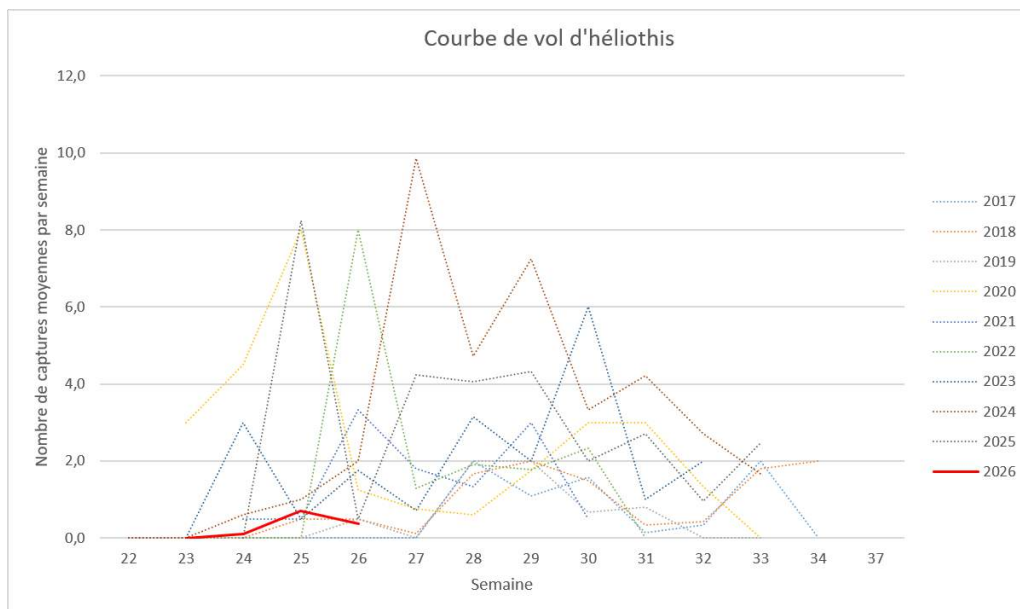


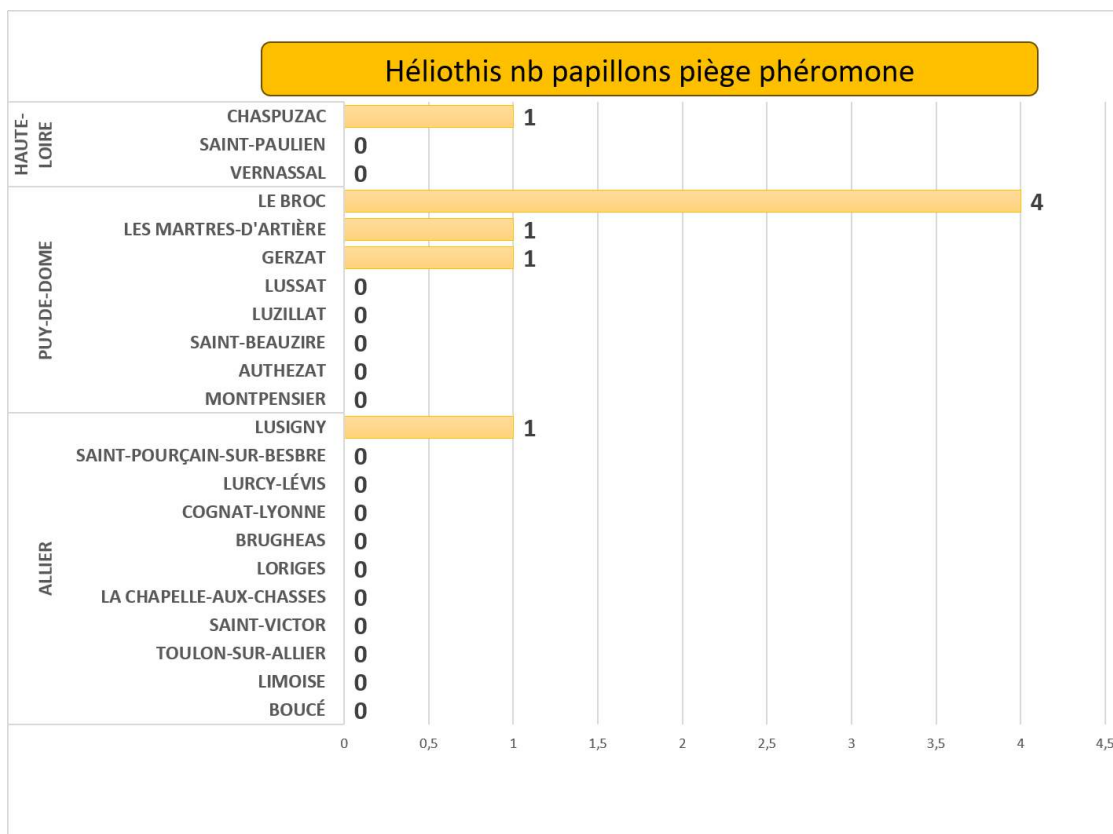
*Larves d'héliothis*

**Observations** : 22 parcelles observées cette semaine avec poursuite des captures dans le Puy-de-Dôme, et premières captures dans l'Allier et en Haute-Loire.

**Seuil indicatif de risque** : L'Héliothis n'a pas une incidence très grande sur la productivité. Par contre, les blessures sur épis sont des portes d'entrée aux champignons et la production de mycotoxines (DON, ZEA, fumonisines, aflatoxines...) dégradant la qualité sanitaire de la production. Le risque est avéré quand le vol est concomitant entre la floraison femelle et le début du remplissage

**Analyse de risque** : Analyse du risque : Les captures restent faibles dans les pièges (1 à 4 individus), nettement en dessous des années précédentes. Les fortes chaleurs y sont probablement pour beaucoup.





### Cicadelles vertes :

**Identification :** Les larves et adultes réalisent des piqûres, (ponctuations blanches) sur les feuilles de la base des plantes (photo 7). Les attaques se propagent sur les étages foliaires supérieurs. Conséquence : diminution de la surface foliaire, voire dessèchement précoce des feuilles très attaquées.

**Seuil indicatif du risque :** Dans la majorité des cas, seules les feuilles de la base de la plante sont atteintes et les conséquences économiques sont nulles à faibles. On considère que la nuisibilité est significative lorsque la feuille de l'épi commence à porter des traces blanches. En cas de pullulation, les pertes peuvent alors atteindre 10 à 15 % du rendement. Cette cicadelle ne transmet pas de virus (voir fiches accidents Arvalis).



Marques de cicadelles

**Observations :** 14 parcelles observées pour ce ravageur – (86 % de présence). Le dernier étage foliaire touché est compris entre 4 et 10 selon les parcelles. Les valeurs les plus élevées sont enregistrées à Joze (63) avec présence sur la feuille 10, voir le tableau ci-dessous.

**Analyse de risque :** Elles ne présentent un risque que si la feuille de l'épi est touchée au moment du remplissage du grain, avec une forte surface foliaire touchée. Au vu de la hauteur de la dernière feuille touchée et du stade il est tout de même conseillé de surveiller la surface foliaire touchée pour éviter un éventuel dessèchement précoce.





## ➤ Protection des pollinisateurs : REGLEMENTATION

Plus d'informations [ICI](#)

[LIEN NOTE NATIONALE AMBROISIE](#)

[LIEN NOTE DATURA](#)

[LIEN FICHE POPILLIA JAPONICA](#)

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée :  
<http://grandes-cultures.ecophytopic.fr/grandes-cultures>

*Publication hebdomadaire. Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation*

**Directeur de publication** Michel JOUX, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

**Coordonnées du référent** : Perrine VAURE (CRA AURA perrine.vaure@aura.chambagri.fr, 06 76 24 46 48)

**À partir d'observations réalisées par** : des coopératives et négoce agricoles, des instituts techniques, des Chambres d'Agriculture de la région Auvergne-Rhône-Alpes, des lycées agricoles et avec la participation des agriculteurs.

*Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tous autres lecteurs doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.*



Financé dans le cadre  
de la stratégie **écophyto**



**GOUVERNEMENT**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*